



BASKETBALL

ÉQUIPEMENTS



Documents de base pour les Salles et Terrains

basketterrains29@gmail.com

ANNEXE 12 - ÉQUIPEMENT DE BASKET-BALL			
CLASSEMENTS FÉDÉRAUX	Classement Fédéral H1	Classement Fédéral H2	Classement Fédéral H3
NIVEAU DE JEU	Championnat départemental et régional»	Pré national et championnat de France, NM2,NM3, LF2, NF1, NF2, NF3	NM1, LFB, Jeep ELite,PRO B
DIMENSIONS			
Espace de jeu : constructions neuves	28x15x7 m		
Espace de jeu : constructions anciennes	28x15x7 m		
	ou 26x14x7m		
	ou 24x13x7m <small>(départemental uniquement et non qualificatif à une compétition régionale)</small>		
Espace d'évolution : constructions neuves	32x19x7m		
Espace d'évolution : constructions anciennes	32x19x7m		
	ou 30x18x7m		
	ou 28x17x7m		
Espace de compétition : constructions neuves	32x20,5x7m		38x20,5x7m
Espace de compétition : constructions anciennes	32x20,5x7m		
	ou 30x19,5x7m		
	ou 28x18,5x7m		
BUTS DE BASKET			
Structure	conforme à la norme EN 1270 (de type 1 pour H3 et fortement recommandé pour la NM1, cf annexe 7)		
Panneaux plexiglas ou méthacrylate (transparence)	recommandé	obligatoire	
Cercles à déclenchement	recommandé	obligatoire	
Capitonnage (protection panneaux et structures)	obligatoire		«capitonnage obligatoire du bras de la structure pour les modules amovibles»
DIMENSIONS MINI BASKET			
Espace de jeu	Minimum 15 x 14m / Max 28x15	Pour le Mini Basket, la présence des lignes sur un terrain de jeu est essentielle. Même tracées de façon sommaire, elles donnent aux enfants les repères et sont indispensables à l'acquisition et au respect des règles du jeu.	
Hauteur du cercle	2 M 60		
Ligne de lancer franc	à 4 m du panneau		
SOLS SPORTIFS			
Couleur du tracé	ROUGE		BLANC (ou couleur contrasté)
Nature du revêtement de sol	«Parquet conseillé» LF2 : recommandé		Parquet
	les sols sportifs doivent répondre à la norme NF EN 14904 (NF P 90-203)		
Nature du sol support	NF P 90-202		

ANNEXE 12 - ÉQUIPEMENT DE BASKET-BALL			
CLASSEMENTS FÉDÉRAUX	Classement Fédéral H1	Classement Fédéral H2	Classement Fédéral H3
NIVEAU DE JEU	Championnat départemental et régional»	Pré national et championnat de France, NM2,NM3, LF2, NF1, NF2, NF3	NM1, LFB, Jeep ELite, PRO B
ÉCLAIRAGE			
Eclairage minimum : constructions neuves	500 Lux		750 Lux
Éclairage minimum : constructions anciennes	300 Lux	500 Lux	(Recommandation: pour les matchs télévisés, voir règlement officiel FIBA-Equipement)
Coefficient d'uniformité minimum	éclairage Minimum ÷ éclairage moyen ≥ 0,7		
Point de mesure d'éclairage	13		
AFFICHAGE			
Affichage électronique	Recommandé	oui	oui
Affichage des fautes d'équipes (cumul)	Recommandé	Obligatoire NM2, LF2, NF1	Obligatoire NM1, LFB, Jeep ELite, Pro B
		Conseillé NF2, NM3, NF3	
Affichage des fautes individuelles de 0 à 99	Recommandé	Obligatoire LF2	Obligatoire NM1, LFB, Jeep ELite, Pro B
		Conseillé NF1, NF2, NM2, NM3,	
Chronomètres des tirs (24s avec remise à 14s)	Facultatif / conseillé pour Régional	obligatoire (En LF2, remise à 14 s à tout moment du jeu)	Obligatoire (la remise à 14 s doit pouvoir s'effectuer à tout moment du jeu) Décompte en 1/10ème dans les 5 dernières secondes pour Jeep ELite, ProB, LFB (cf.annexe 8)
Guirlandes Lumineuses «LED STRIP Rouge»	(cf.annexe 8)		Obligatoire
Guirlandes Lumineuses «LED STRIP Jaune»			Obligatoire (en Jeep ELite; ProB; LFB)
Table de marque	Surélevée de 20 cm		
Sonorisation	Facultative		oui
VESTIAIRES ET ANNEXES			
Local antidopage	Facultatif	Conseillé	Obligatoire
Infirmierie	Conseillée	Obligatoire	
Vestiaire joueurs et joueuses	2x12 places		2x14 places
Vestiaire officiels	2x2 places		2x3 places
Tribune de presse Salle de réception / Accueil Presse (Accréditation)	Dans la plupart des installations sportives, ces espaces doivent pouvoir assurer d'autres fonctions en temps normal (bureaux, salle de réunion, formation)		10 à 40 places en fonction des conventions entre UJSF et FFBB/LNB/LFB
Zone mixte / Salle de conférence de presse			
Salle de réception		Conseillé (utilisation ponctuelle)	Utilisation ponctuelle / 100 m2
Salle de réunion	Conseillé 12 à 25 personnes		Espace modulable 12 à 25 personnes / 100 m2
Espace accueil	En fonction de la taille de l'équipement, l'accueil des différents publics doit être matérialisé par une signature spécifique : Public/ Sportifs/ Organisation/ Presse/Personne à mobilité réduite/ VIP		
TRIBUNES PLACES ASSISES : CAPACITÉ MINIMUM RECOMMANDÉE			
NF2/NM2	300		
NF1	500		
LF2	1000		
NM1	1500		
LFB	2000		
PRO B	3000		
Jeep ELite	5000		

Exemple 1 : salle avec une tribune **fixe** d'un côté, des murs et des buts de handball (fixé au sol)



Aire de jeu

Délimités par les tracés de jeu

Exemple : les tracés du terrain



Aire d'évolution

Délimités par les tracés de jeu et les dégagements de sécurité (premier obstacle)

Exemple : le bas de la tribune, les buts de handball et la table de marque



Aire de compétition

Ensemble du site de compétition hors mobilier sportif

Exemple : le bas de la tribune et les murs



Exemple 2 : salle avec une tribune mobile d'un côté, des murs et des buts de handball (fixé au sol)



Aire de jeu

Délimités par les tracés de jeu

Exemple : les tracés du terrain



Aire d'évolution

Délimités par les tracés de jeu et les dégagements de sécurité (premier obstacle)

Exemple : le bas de la tribune, les buts de handball et la table de marque



Aire de compétition

Ensemble du site de compétition hors mobilier sportif

Exemple : le bas de la tribune REPLIÉE et les murs



Exemple 3 : salle avec d'un côté des chaises/bancs pour les spectateurs lors des matches, des murs et des buts de handball (fixé au sol)



Aire de jeu

Délimités par les tracés de jeu

Exemple : les tracés du terrain



Aire d'évolution

Délimités par les tracés de jeu et les dégagements de sécurité (premier obstacle)

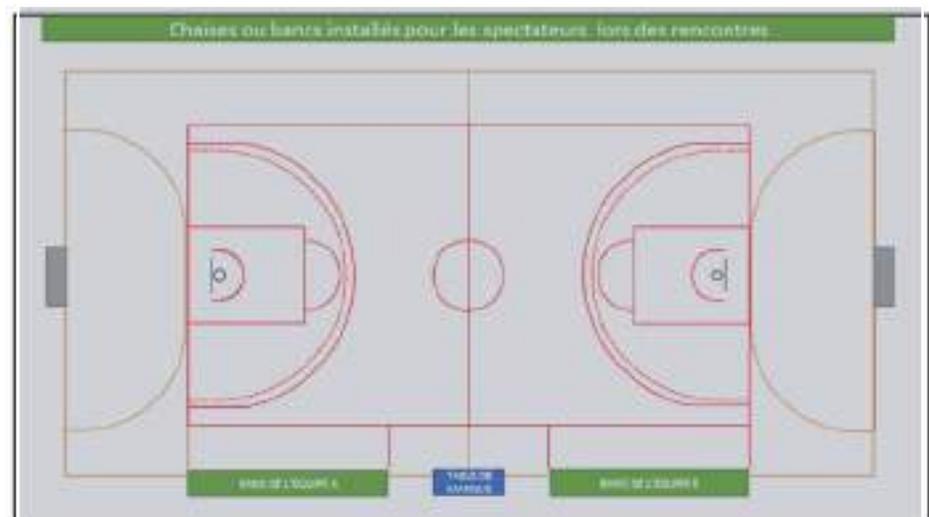
Exemple : devant les chaises/bancs, les buts de handball et la table de marque



Aire de compétition

Ensemble du site de compétition hors mobilier sportif

Exemple : jusqu'aux murs



Exemple 4 : salle avec une tribune **fixe** d'un côté, des murs et des buts de handball (fixé au sol) et DES BUTS DE TYPE 1 – AUTOLESTES



Aire de jeu

Délimités par les tracés de jeu

Exemple : les tracés du terrain



Aire d'évolution

Délimités par les tracés de jeu et les dégagements de sécurité (premier obstacle)

Exemple : le bas de la tribune, les protections des paniers de basket et la table de marque



Aire de compétition

Ensemble du site de compétition hors mobilier sportif

Exemple : le bas de la tribune et les murs



E-DOSSIER DE CLASSEMENT FÉDÉRAL

Le Basketball, dans le cadre des actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basket Ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affilié, doit être pratiqué obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération. Afin de bénéficier du classement fédéral, une salle et/ou un terrain doit satisfaire aux exigences définies sous le titre 2 du règlement fédéral des Salles et Terrains « Caractéristiques des salles et terrains de Basketball » et du règlement officiel de Basketball. Ce E-dossier de classement fédéral (formulaire PDF réf. EDCST) devra être dûment complété et transmis par courriel à la CFE (cf-equipements@ffbb.com) après visite obligatoire des lieux par la Commission Salles et Terrains territorialement compétente. Le dépôt de ce dossier auprès de la CFE vaut classement fédéral conditionnel. Le classement fédéral définitif sera obtenu après examen du dossier par la CFE et sera signifié par un courrier officiel FFBB. **Pour être complet, ce dossier de classement devra être accompagné** (documents à lister en page 8 et à transmettre via FBI salles):

- De la copie du procès-verbal de la ou des Commission (s) de Sécurité concernée (s) en cours de validité.
- Pour la sécurité du matériel, de la copie du registre des vérifications et résultats des essais des panneaux (Articles R.322-19 à R.322-26 du code du sport modifiés par Décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007) :
- Pour les constructions neuves, des plans des installations existantes au jour de la demande, comprenant: - un plan d'ensemble représentant l'aire de jeu avec son tracé, les dégagements, les tribunes et leur accès ; - un plan de détail des vestiaires et douches.

[Lien vers la réglementation Salles et Terrains](#)

LIGUE RÉGIONALE :

COMITÉ DÉPARTEMENTAL:

Date de saisie :

SALLE

Nom de la salle*:

* 1 dossier par terrain de compétition

Adresse de la salle:

Ville:

C P:

Tél:

Date de mise en service :

cadre réservé à la FFBB

CLASSEMENT FFBB

NUMÉRO NATIONAL DE LA SALLE :

CLASSEMENT FÉDÉRAL DELIVRÉ :

H 1

H 2

H 3

NUMÉRO DE CLASSEMENT DE LA SALLE :

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE

SOUS RÉSERVE

DEFAVORABLE

Date :

Signature CFE :

Commentaire:

GÉNÉRALITÉS

Propriétaire de la salle :

Adresse du propriétaire de la salle:

Ville:

Code Postal:

Gare la plus proche :

Située à (km) :

Aéroport le plus proche :

Située à (km) :

GROUPEMENT (s) SPORTIF (s)

(Utilisant les équipements sportifs de la salle, affiliés à la F.F.B.B.)

Nom:

N° Informatique:

Nom:

N° Informatique:

Niveau de compétition le plus élevé:

CLASSEMENT ERP

COMMISSION DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ :

Renseignements figurant sur le PV de la Commission de Sécurité. Scanner le document et le joindre via la base FBI - Salles

Classement de TYPE :

Catégorie de l'ERP :

Périodicité de visite :

Date de visite commission ERP:

Effectif Public total:

Effectif Public assis:

HOMOLOGATION PRÉFECTORALE : (Pour les salles dont la capacité d'accueil dépasse 500 spectateurs assis)

Date de l'arrêté:

N° de l'arrêté:

Avis préfectoral :

ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE :

Accès PMR:

OUI

NON

Nombre de place en tribunes:

VISITE COMMISSION EQUIPEMENTS

Date de la visite:

Nom du (des) représentant(s) ⁽¹⁾ :

Fonction ⁽¹⁾ :

(1) Fédération; Ligue Régionale; Comité Départemental

Accompagné de:

Nom du (des) représentant(s) ⁽²⁾ :

Fonction ⁽²⁾ :

(2) Propriétaire de l'équipement sportif

Nom du (des) représentant(s) ⁽³⁾ :

Fonction ⁽³⁾ :

(3) Groupement(s) Sportif(s)

TECHNIQUE

AIRE DE JEU PRINCIPALE :

Dimensions - Aire de jeu ⁽¹⁾ :	28m x 15m	26m x 14m	Autre	(si autre, précisez):
Dimensions - Aire d'évolution ⁽²⁾ :	32m x 19m	30m x 18m	Autre	(si autre, précisez):
Dimensions - Aire de compétition ⁽³⁾ :	Hauteur (libre de tout obstacle) :			

(1) Délimités par les tracés de jeu

(2) Délimités par les tracés de jeu + les dégagements de sécurité

(3) Ensemble du site de compétition hors mobilier sportif

SOL SPORTIF / SURFACE DE JEU :

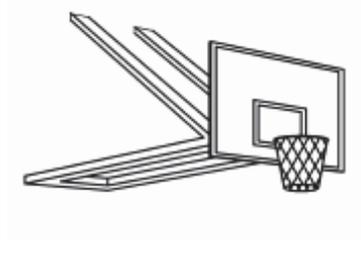
Nature du sol sportif :	Nom du Fabricant sol sportif:		
Référence sol sportif:	Norme EN 14-904 :	OUI	NON
Nouveau tracé 2010 - 2015 :	OUI	NON	Tracé de basket uniquement :
Couleur du tracé :	(si autre, précisez):		

BUTS DE BASKET (pour la compétition):

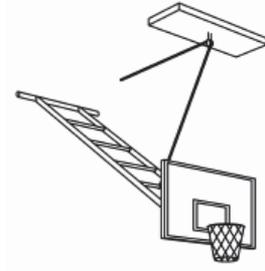


Type 1 : Autostable à déport:

2m25 3m25



Type 3: Rabattable sur mur



Type 5: Relevable en charpente ou mur

Nature des panneaux :

Matériaux transparents

Matériaux composites (fibres ou Bois)

Dimensions des panneaux (en cm)

(si autre, précisez):

Panneaux et cercles sont-ils réglables en hauteur, de 2m60 à 3m05 ? :

OUI

NON

Les panneaux sont-ils capitonnés, conformément au règlement ? :

OUI

NON

Les cercles sont-ils munis d'un dispositif de déclenchement sous tension ? :

OUI

NON

Pour les buts de type 1, les supports sont-ils capitonnés ? :

OUI

NON

Pour les buts de type 5, existe-il un système de " stop chute" ? :

OUI

NON

L'étiquette certifiant la norme EN 1270 est-elle visible sur le but ? :

OUI

NON

Date des derniers Tests d'effort sur buts de basket (article R.322-19 et R.322-26 du code du sport) :

ESPACE DE JEU ANNEXE:

Terrain(s) de basket transversaux (tracé(s)):	OUI	NON	Nombre de terrains de basket transversaux:
Dimensions des terrains de basket transversaux:	Nombre de buts de basket transversaux:		
Type de buts de basket:	Rideaux séparateur:		OUI NON

EQUIPEMENT TECHNIQUE et CHRONOMETRAGE:

Fabricant de l'appareillage de Chronométrage (chrono; score; fautes):

Type / Ref:

Affichage électronique:	OUI	NON	Chronomètre :	OUI	NON	Score:	OUI	NON
Fautes d'équipes:	OUI	NON	Fautes individuelles:	OUI	NON	Paramétrable 0 à 99:	OUI	NON
Affichage nom des joueurs:	OUI	NON	Affichage nombre de points par joueur:				OUI	NON
Affichage électronique secondaire (H3):		OUI	NON	Entourage LED rouge sur panneaux (H3):			OUI	NON

Chronomètre de Tirs (24"/14")(H2 et H3) : OUI NON Chrono.Tirs(24"/14") connecté au chrono: OUI NON

Fabricant du Chronomètre de Tirs (24"/14")

Type / Ref:

Chronomètre de Tirs (24"/14") équipé de la fonction "remise à 14 secondes" ? OUI NON

La fonction "remise à 14 secondes" fonctionne-t-elle lorsque le chronomètre principal "décompte" ? OUI NON

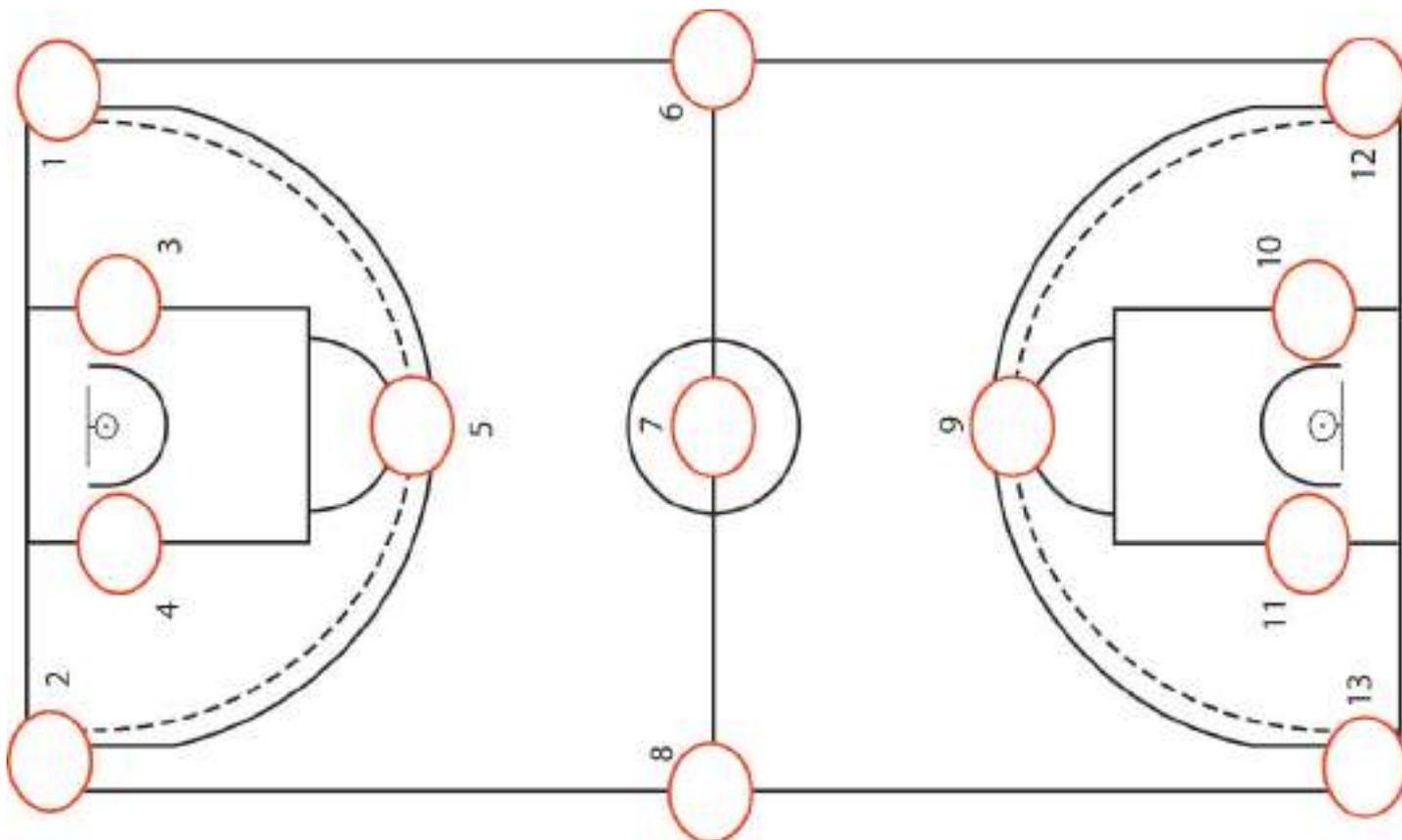
Chronomètre deTirs(24"/14") sur buts : OUI NON >>>>>>>>>> Sinon, au sol / mur ? : OUI NON

Bandeaux LED Jaune sur panneaux (H3): OUI NON Décompte en 10ème (5 dernières secondes): OUI NON

Flèche de possession électronique : OUI NON Table de marque surélevée (20 cm): OUI NON

Espace statisticiens à la table de marque: OUI NON Salle équipée d'un chauffage : OUI NON

ECLAIREMENT (en Lux) et MESURES (en cm):



--> Calcul et report de mesures:

Coefficient uniformité

Total des 13 points : _____ Lux

--> Ecl. Mini / Ecl. Moyen =

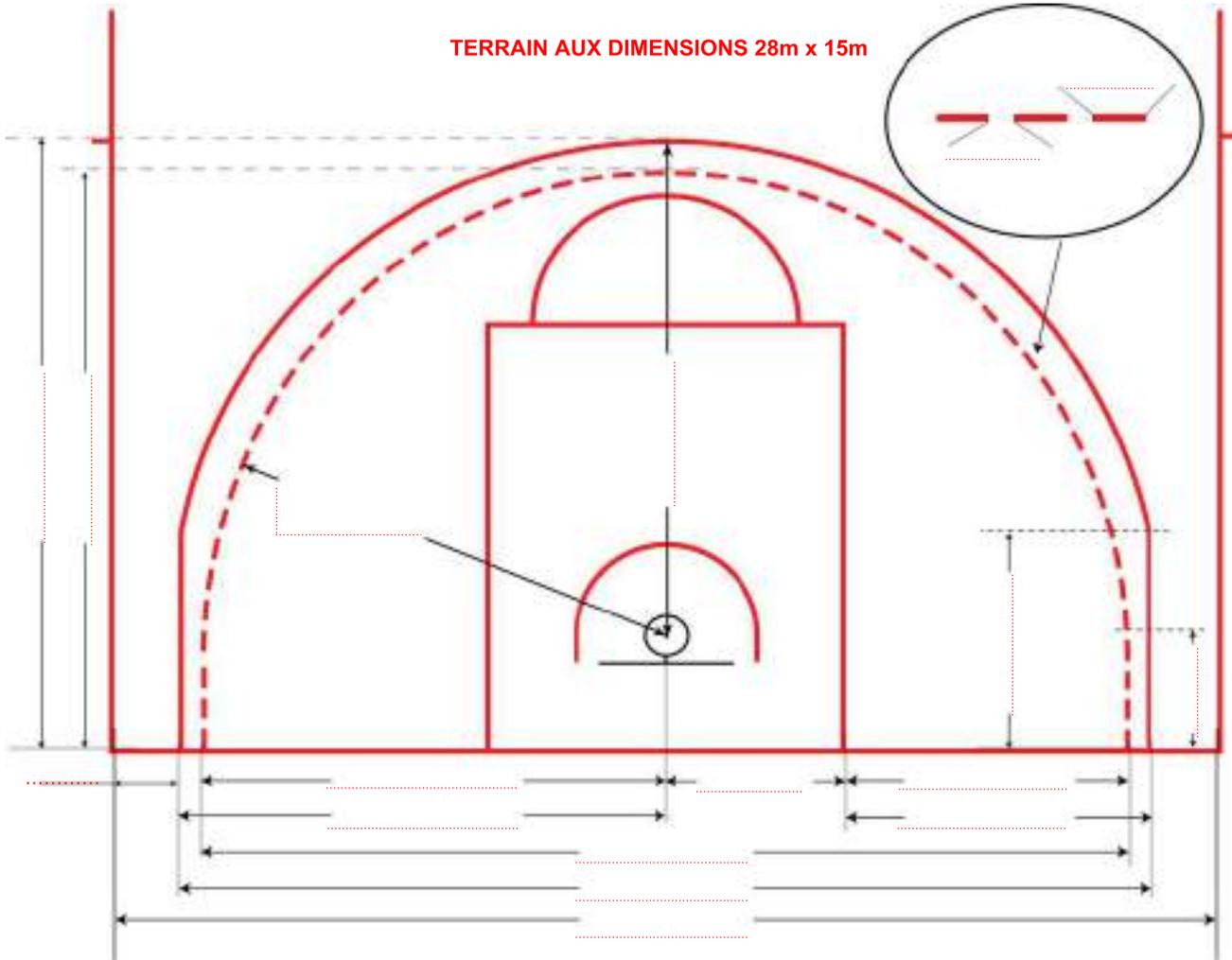
Moyenne (Total / 13) : _____ Lux

--> Ecl. Mini / Ecl. Maxi =

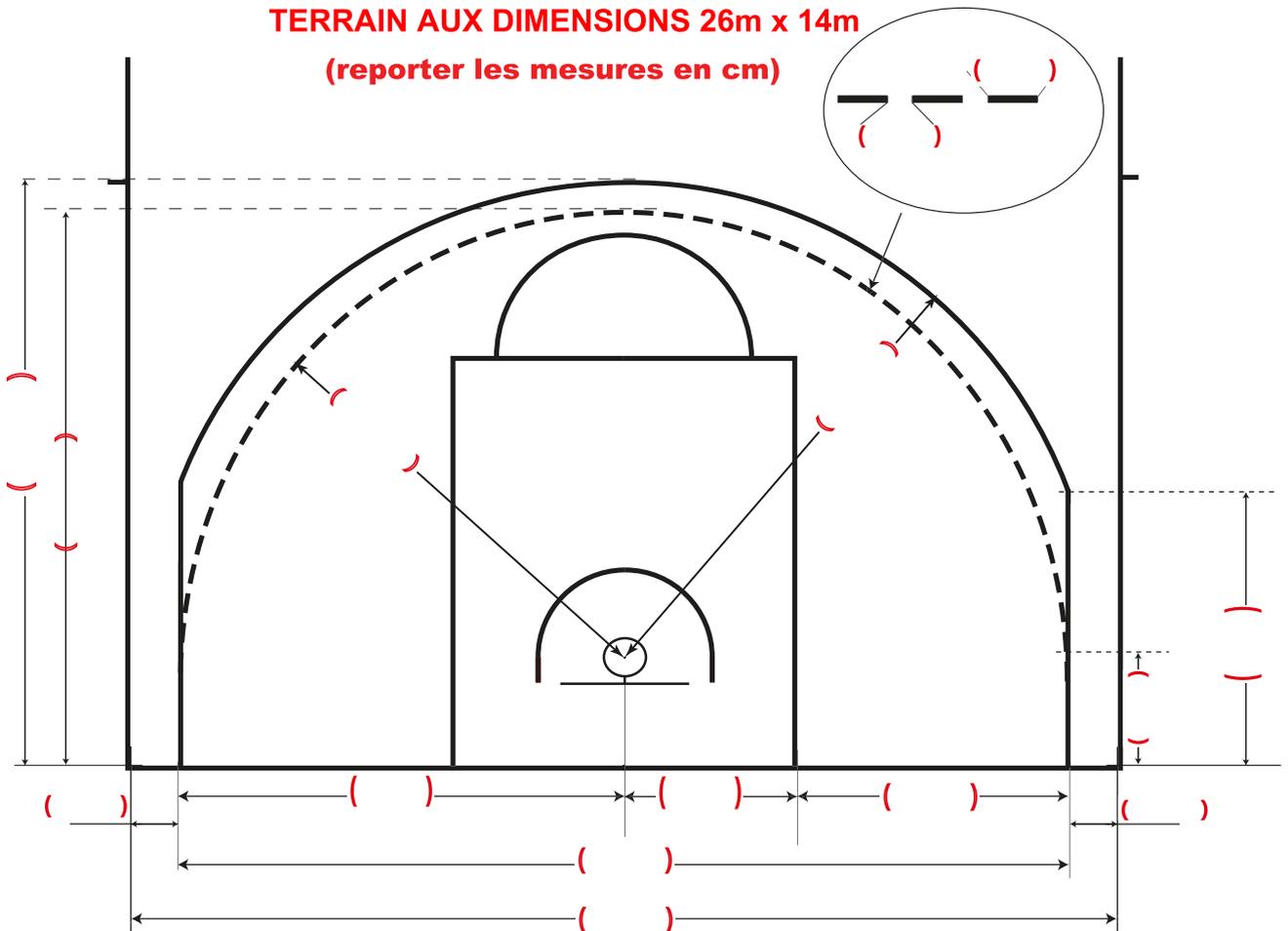
Date et heure du relevé: le _____ à _____ h

RELEVÉ DE MESURES TERRAIN (reporter les mesures en cm)

TERRAIN AUX DIMENSIONS 28m x 15m

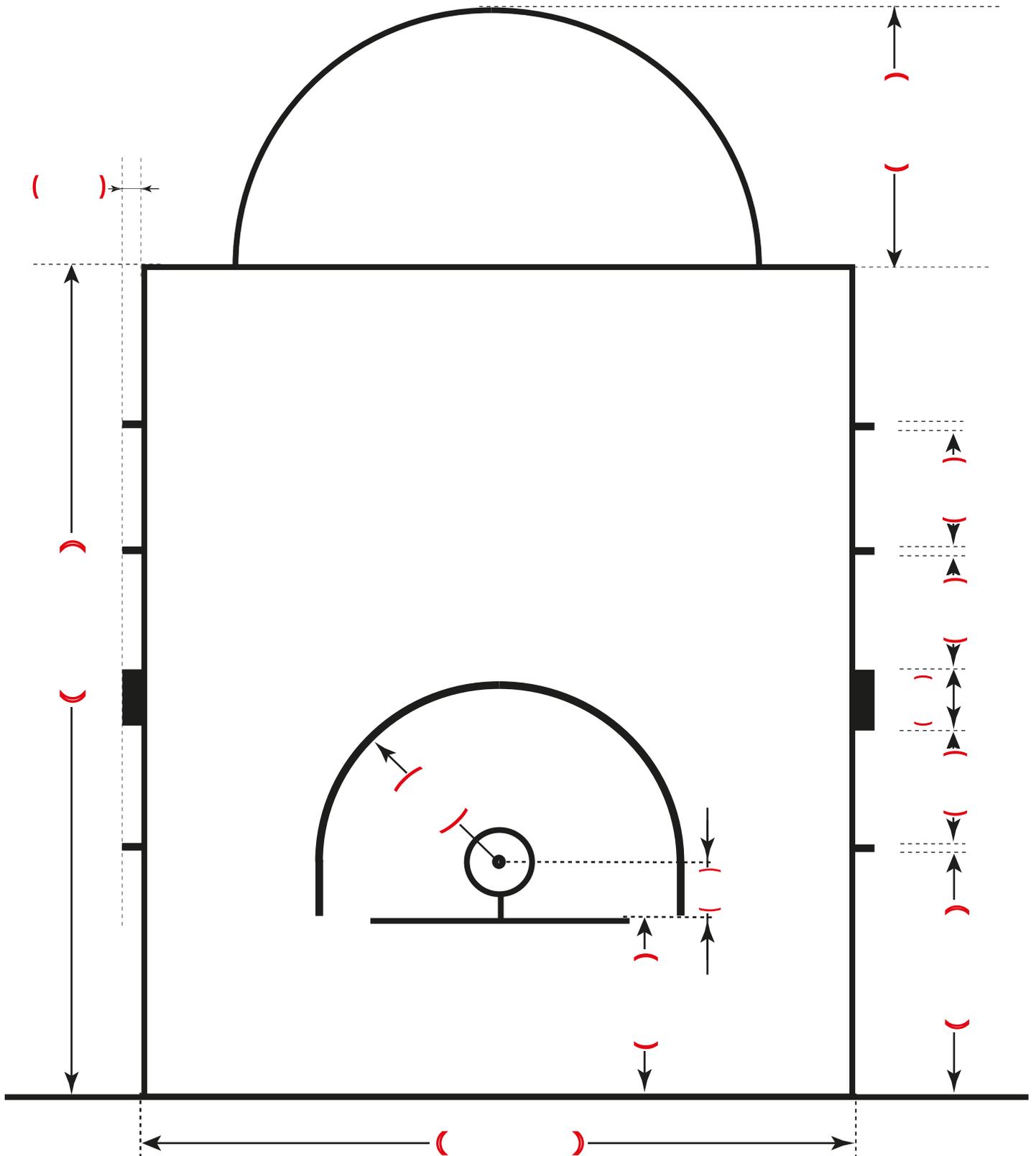


TERRAIN AUX DIMENSIONS 26m x 14m
(reporter les mesures en cm)

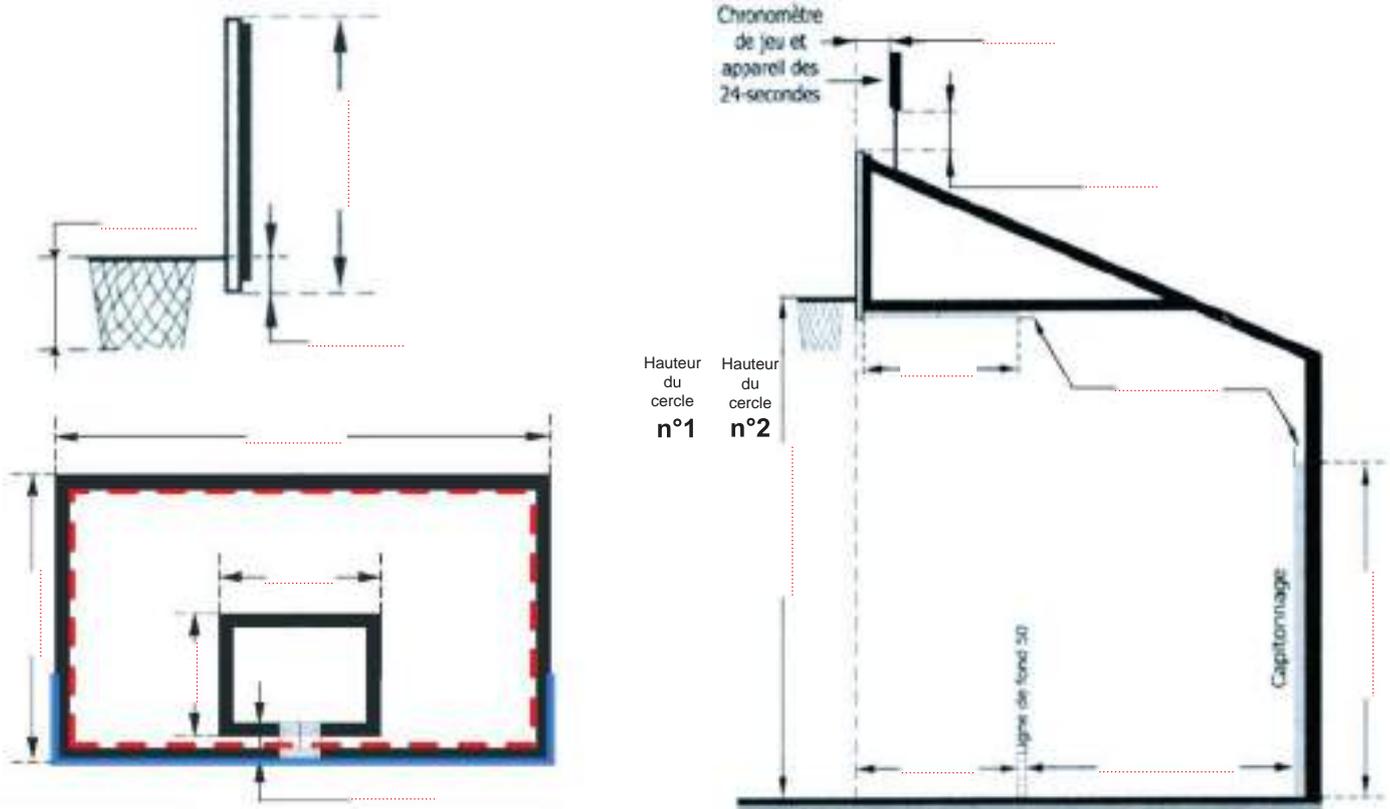


(Tous les champs encadrés en rouge sont des champs obligatoires)

ZONE RESTRICTIVE (reporter toutes les mesures en cm)



DETAIL DU PANIER, DU SUPPORT ET DU PANNEAU :



Document(s) joint(s) via le module FBI -SALLES:

[Lien vers FBI SALLES](#)

- | | | |
|--|-----|-----|
| - Copie du procès-verbal de la ou des Commission (s) de Sécurité concernée (s) en cours de validité: | OUI | NON |
| - Copie du registre des vérifications et résultats des essais des panneaux: | OUI | NON |
| - Pour les constructions neuves, des plans des installations existantes au jour de la demande: | OUI | NON |
| - Autre(s) document(s) (précisez) : | | |

Cadre réservé au responsable de la Commission Départementale Equipements

PROPOSITION DE CLASSEMENT FÉDÉRAL: H1 H2 H3

Mise à jour d'une salle déjà classée (et/ou levée de réserve(s)):

Remarque(s) éventuelle(s) :

Nom du responsable Salles et Terrains :

Fait à :

Le:

E-DOSSIER DE CLASSEMENT FÉDÉRAL

Le Basketball, dans le cadre des actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basket Ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affilié, doit être pratiqué obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération. Afin de bénéficier du classement fédéral, une salle et/ou un terrain doit satisfaire aux exigences définies sous le titre 2 du règlement fédéral des Salles et Terrains « Caractéristiques des salles et terrains de Basketball » et du règlement officiel de Basketball. Ce E-dossier de classement fédéral (formulaire PDF réf. EDCST) devra être dûment complété et transmis par courriel à la CFE (equipements@ffbb.com) après visite obligatoire des lieux par la Commission Salles et Terrains territorialement compétente. Le dépôt de ce dossier auprès de la CFE vaut classement fédéral conditionnel. Le classement fédéral définitif sera obtenu après examen du dossier par la CFE et sera signifié par un courrier officiel FFBB. **Pour être complet, ce E-dossier de classement devra être accompagné** (documents à lister en page 8 et à transmettre via FBI salles):

- Pour la sécurité du matériel, de la copie du registre des vérifications et résultats des essais des panneaux (article R.322-19 et R.322-26 du Code du Sport et Décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007)
- Pour les constructions neuves, des plans des installations existantes au jour de la demande, comprenant:
 - un plan d'ensemble représentant l'aire de jeu avec son tracé, les dégagements et éventuellement les tribunes et leur accès
 - En fonction du bâtiment, de la copie du procès-verbal de la ou des Commission (s) de Sécurité concernée (s) en cours de validité.

[Lien vers la réglementation Salles et Terrains](#)

(Tous les champs encadrés en rouge sont des champs obligatoires)

LIGUE RÉGIONALE :

Date de Saisie du E-Dossier:

COMITÉ DÉPARTEMENTAL:

TERRAIN

Nom du terrain*:

* 1 dossier par terrain de pratique

Adresse du terrain:

Ville:

Code Postal :

Date de mise en service :

cadre réservé à la FFBB pour un terrain T3 uniquement

CLASSEMENT FFBB

NUMÉRO NATIONAL DU TERRAIN :

CLASSEMENT FÉDÉRAL DELIVRÉ :

T 3 (5x5)

T 3(3x3)

NUMÉRO DE CLASSEMENT DU TERRAIN :

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE

SOUS RÉSERVE

DEFAVORABLE

Date :

Signature CFE :

Commentaire:

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

TERRAIN de 3X3

SIMPLE 3X3



DOUBLE 3X3



SIMPLE 3X3 COUVERT



DOUBLE 3X3 COUVERT



TERRAIN de 5X5

5X5



5X5 COUVERT



GÉNÉRALITÉS

Propriétaire du terrain :

Adresse du propriétaire du terrain:

Ville:

Code Postal:

Tél:

Gare la plus proche du terrain :

Située à (km) :

Aéroport le plus proche du terrain :

Située à (km) :

GROUPEMENT (s) SPORTIF (s)

affilié(s) à la F.F.B.B. et utilisant le terrain

Nom:

N° Informatique:

Nom:

N° Informatique:

Niveau de compétition le plus élevé:

VISITE COMMISSION EQUIPEMENTS

Date de la visite:

Nom du (des) représentant(s) (1) :

Fonction (1) :

(1) Fédération; Ligue Régionale; Comité Départemental

Accompagné de:

Nom du (des) représentant(s) (2) :

Fonction (2) :

(2) Propriétaire de l'équipement sportif

Nom du (des) représentant(s) (3) :

Fonction (3) :

(3) Groupement(s) Sportif(s)

TECHNIQUE

AIRE DE JEU

Dimensions - Aire de jeu⁽¹⁾:

Dimensions - Aire d'évolution⁽²⁾:

Dimensions - Aire de compétition⁽³⁾:

	Terrain de 3x3		Terrain de 5x5	
Dimensions - Aire de jeu ⁽¹⁾ :	15m x 11m	14m x 11m	28m x 15m	26m x 14m
Dimensions - Aire d'évolution ⁽²⁾ :	19m x 15m	18m x 15m	32m x 19m	30m x 18m

Autre (si autre, précisez):

Autre (si autre, précisez):

Si toiture, hauteur libre de tout obstacle:

[(1) Délimités par les tracés de jeu] - [(2) Délimités par les tracés de jeu + les dégagements de sécurité] - [(3) Ensemble du site de compétition hors mobilier sportif]

SOL SPORTIF / SURFACE DE JEU :

Nature du sol sportif :

Nom du Fabricant sol sportif:

Référence sol sportif:

Norme NF EN 14877* :

OUI

NON

Tracés spécifiques 3x3 :

OUI

NON

Tracé de basket uniquement :

OUI

NON

Couleur du tracé :

(si autre, précisez):

* Document fourni par le poseur / propriétaire

BUT DE BASKET (du terrain de compétition):



Type 7 : Fixé au sol
(Vissé sur platine ou scellement beton):

Déport 2m25 ou 3m25

Autre déport < à 2m25



Type 6 : Amovible avec fourreau:

Déport 2m25 ou 3m25

Autre déport < à 2m25



Type 1 : Autostable à déport:

2m25

3m25



Type 3: Rabattable sur mur



Type 4: Fixé au mur



Type 5: Rabattable en charpente

Nature du panneau :

Matériau transparent

Matériau composite (fibres ou Bois)

Dimensions du panneau (en cm):

(si autre, précisez):

Panneau et cercle réglables en hauteur, de 2m60 à 3m05 ? :

OUI

NON

Le panneau est-il capitonné (mousse protection sur la partie basse) ? :

OUI

NON

Le cercle est-il muni d'un dispositif de déclenchement sous tension ? :

OUI

NON

Pour les buts de type 1, 6 et 7, les supports sont-ils capitonnés ? :

OUI

NON

Pour les buts de type 5, existe-il un système de " stop chute" ? :

OUI

NON

L'étiquette certifiant la norme EN 1270 est-elle visible sur le but:

OUI

NON

Date des derniers Tests d'effort sur buts de basket (article R.322-19 et R.322-26 du Code du Sport et Décret n°2007-1133 du 24 juillet 2007) :

Organisme de contrôle ayant procédé au test :

EQUIPEMENT TECHNIQUE et CHRONOMETRAGE:

Affichage électronique: OUI NON Si non, quel type d'affichage:

Fabricant de l'appareillage de Chronométrage (chrono; score; fautes):

Type / Ref:

Chronomètre : OUI NON Score: OUI NON

Fautes d'équipes: OUI NON Fautes individuelles: OUI NON Paramétrable 0 à 99: OUI NON

Affichage nom des joueurs: OUI NON Affichage nombre de points par joueur: OUI NON

Affichage électronique secondaire : OUI NON Entourage LED rouge sur panneaux : OUI NON

Pour le(s) terrain(s) de 3x3 exclusivement

Chronomètre de Tirs (12") : OUI NON Fabricant (12"): type /ref

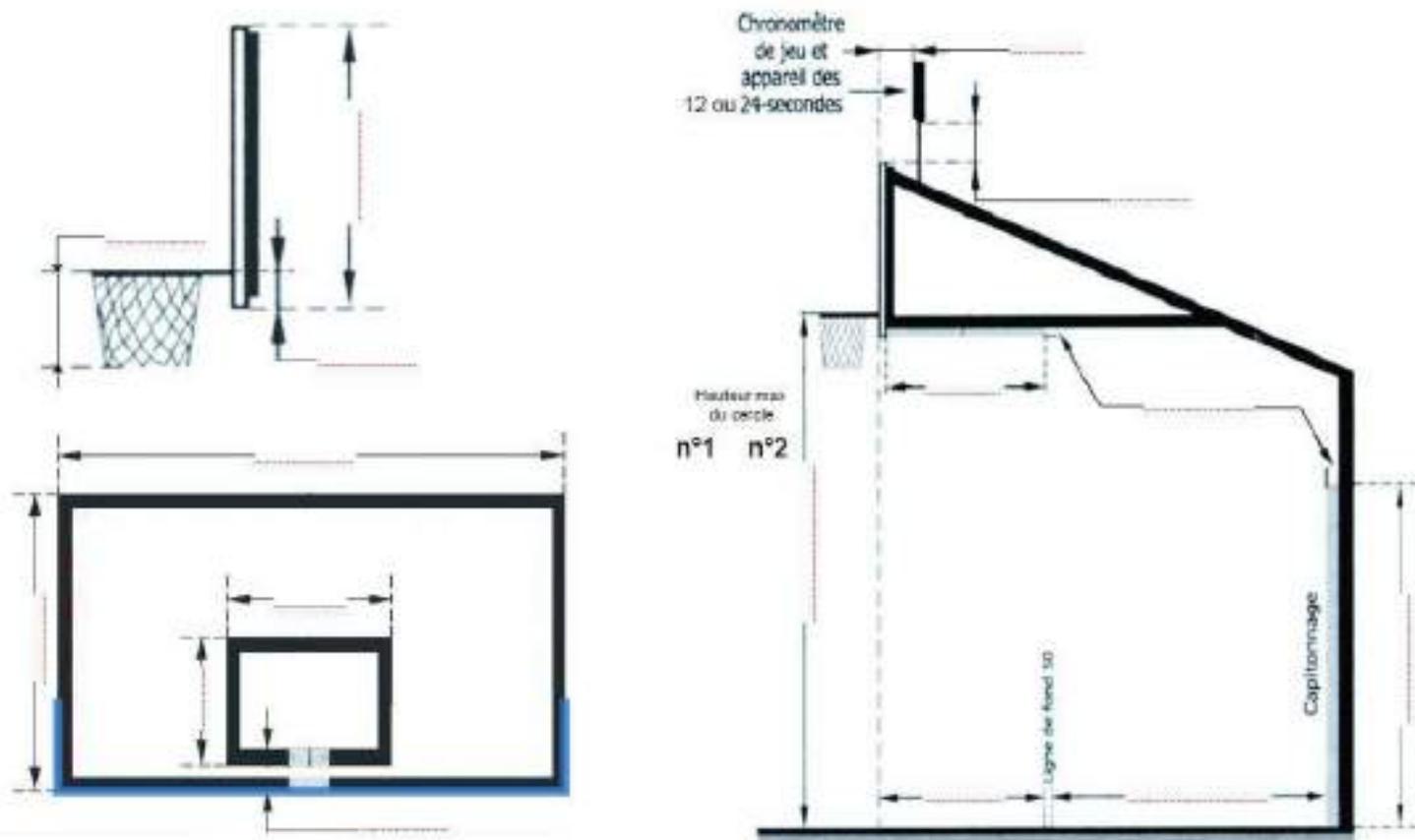
Position du Chronomètre deTirs(12"): Incrusté dans le support du but Sur Pied (à proximité) Au dessus du Panneau

Bandeaux LED Jaune sur panneaux: OUI NON Decompte en 10ème dans les 3 dernières secondes: OUI NON

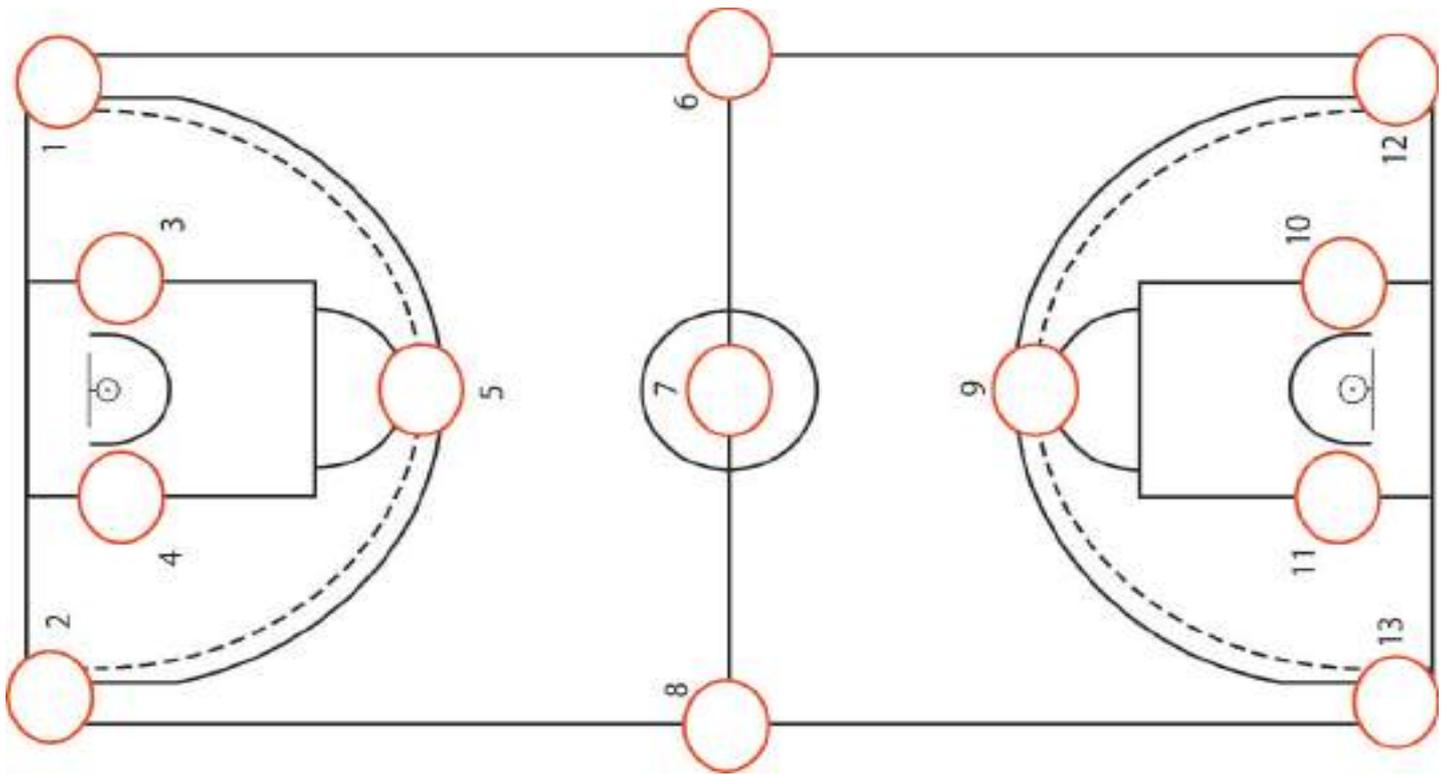
Flèche de possession électronique : OUI NON Table de marque surélevée (20 cm): OUI NON

Espace "Event Maker" à la table de marque: OUI NON Terrain équipé d'un système de chauffage : OUI NON

DETAIL DU PANIER, DU SUPPORT ET DU PANNEAU



ECLAIREMENT (en Lux) et MESURES (en cm) pour le terrain de 5x5:



> Calcul et report de mesures:

> Coefficient uniformité

Total des 13 points : _____ Lux

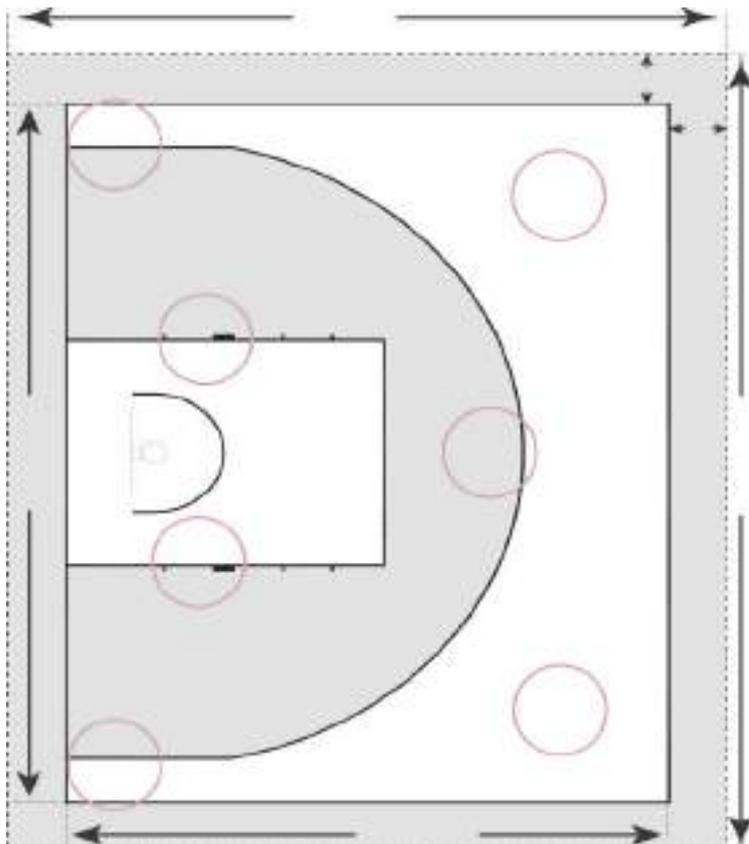
--> Ecl. Mini / Ecl. Moyen =

Moyenne (Total / 13) : _____ Lux

--> Ecl. Mini / Ecl. Maxi =

Date et heure du relevé: le _____ à _____ h

ECLAIREMENT (en Lux) et MESURES (en cm) pour le terrain de 3x3:



> Calcul et report de mesures:

Total des 7 points : _____ Lux

Moyenne (Total / 7) : _____ Lux

> Coefficient uniformité :

--> Ecl. Mini / Ecl. Moyen =

--> Ecl. Mini / Ecl. Maxi =

Date et heure du relevé

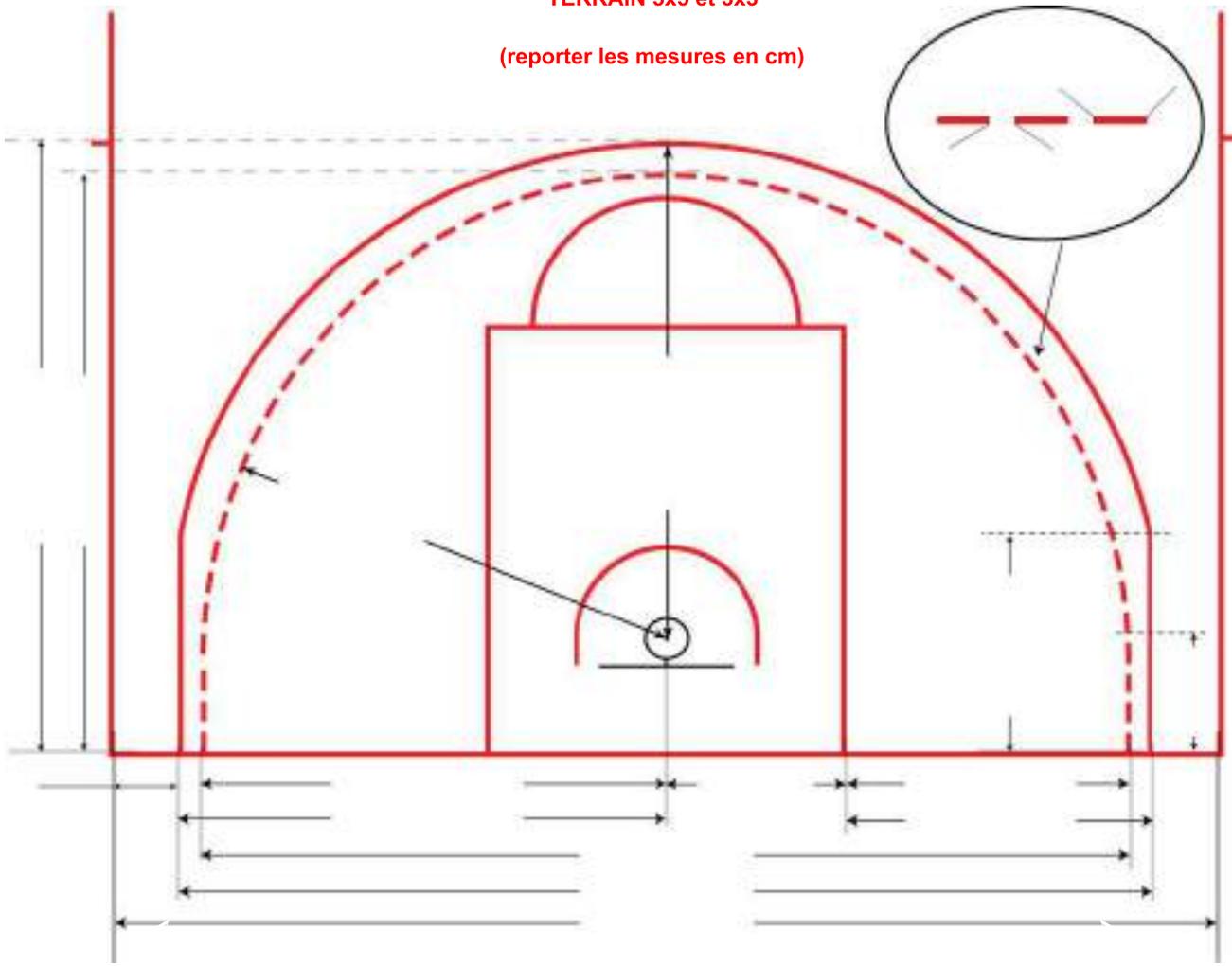
le

à _____ h

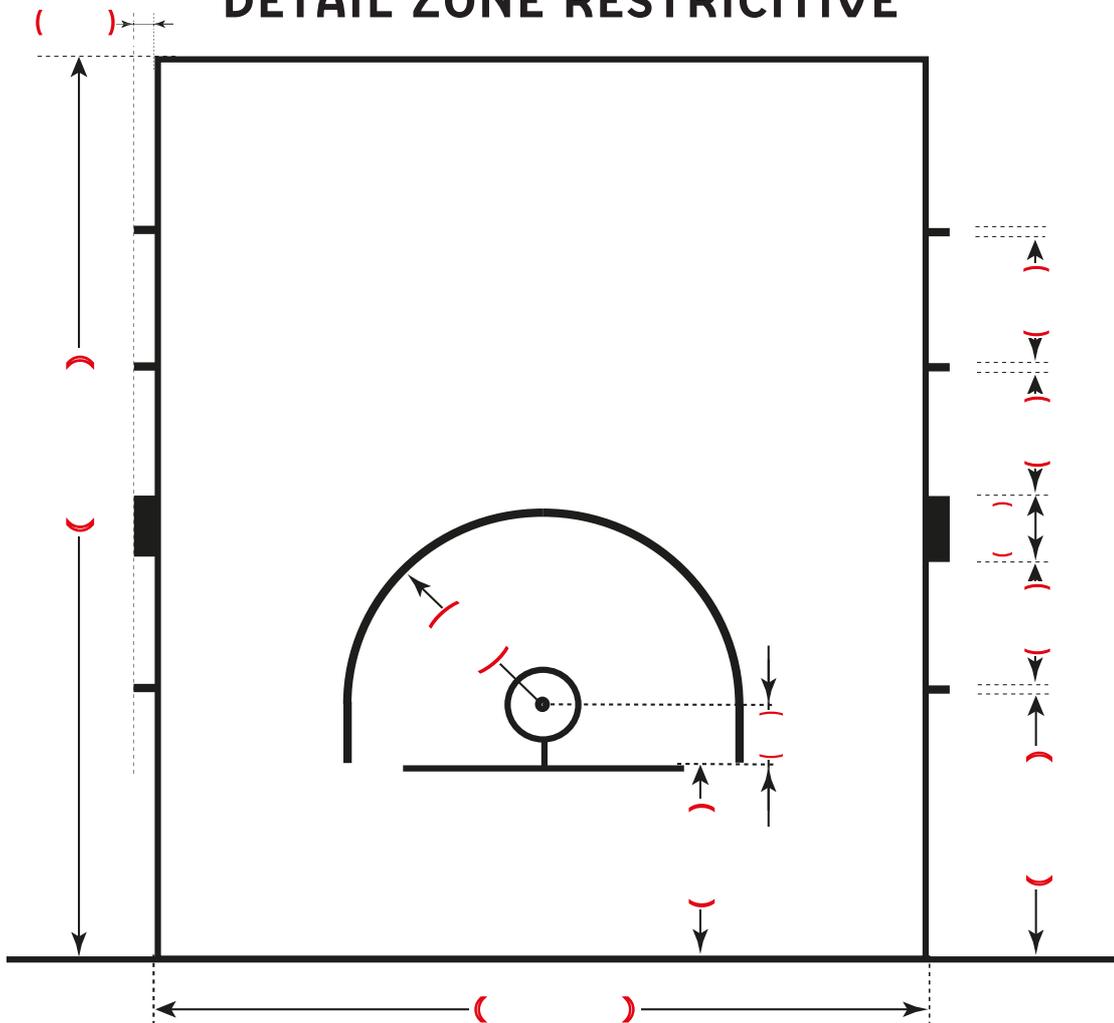
RELEVÉ DE MESURES TERRAIN

TERRAIN 5x5 et 3x3

(reporter les mesures en cm)



DETAIL ZONE RESTRICTIVE



ANNEXES - AMENAGEMENTS SPECIFIQUES

VESTIAIRES JOUEURS / JOEUSES :

Nombre de vestiaires :	Nombre de places par vestiaire :		Nombre de douches :		
Table de massage (H3):	OUI	NON	Serrures de sécurité:	OUI	NON
Espace de relaxation:	OUI	NON	Tableau blanc effaçable (H3):	OUI	NON
Accès direct à l'aire de jeu:	OUI	NON	WC attenants aux vestiaires:	OUI	NON

VESTIAIRES ARBITRES :

Nombre de vestiaires :	Nombre de places par vestiaire :		Nombre de douches :					
Table (ou tablette) :	OUI	NON	Serrures de sécurité :	OUI	NON	Miroir :	OUI	NON
Accès direct à l'aire de jeu :	OUI	NON	WC attenants aux vestiaires :	OUI	NON			

AMENAGEMENTS SPECIFIQUES TERRAIN EXTERIEUR :

But(s) connecté(s) avec port(s) USB:	OUI	NON	--> Si oui, comment le but est-il alimenté?		
--> Si non, existe-t-il un autre type de connection USB (ex: prise ou mat à proximité)	OUI	NON			
Type de couverture / réseau mobile:					
Connexion Internet:	OUI	NON	Type de connexion Internet:		
Alimentation Electrique à proximité:	OUI	NON	--> Si oui, type d'alimentation:	220 - 230 V	380 - 400 V
Espace couvert à proximité :	OUI	NON	Nombre de places:	surface (en m²):	
Espace de réception :	OUI	NON	Nombre de places:	surface (en m²):	
Espace (plate-forme) TV /Camera:	OUI	NON	Position caméra principale:		
Sonorisation (fixe):	OUI	NON	--> Si non, possibilité de disposer d'une sono mobile:	OUI	NON
Défibrillateur à proximité:	OUI	NON			

PARKING(S) :

Parkings attendant au terrain :	OUI	NON		
Emplacement voitures :	OUI	NON	Nombre de places :	
Emplacement PMR :	OUI	NON	Nombre de places :	
Emplacement car(s) :	OUI	NON	Nombre de places :	

LOGISTIQUE ET RESSOURCE(S) :

Le terrain fait-il l'objet d'un gardiennage :	OUI	NON
L'utilisation du terrain fait elle l'objet d'une convention d'utilisation ou d'occupation :	OUI	NON
--> Si oui, cette convention est-elle liée à un (des) club(s) proche(s) de l'installation :	OUI	NON
Présence ponctuelle d'un éducateur lors de l'accès / l'utilisation du terrain :	OUI	NON
Le terrain est-il en accès libre 24h/24h:	OUI	NON
--> Si non, Le terrain est-il soumis à des contraintes d'ouvertures :	OUI	NON
--> Si oui, précisez lesquelles:		
Le terrain est-il accessible pendant les vacances scolaires :	OUI	NON
Le terrain est-il susceptible d'accueillir des tournois homologués (OPEN) :	OUI	NON

Rappel règlementaire :

Article 1 - Classement fédéral

Le Basket-ball, dans le cadre des actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basket-ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affilié, doit être pratiqué obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

Article 2 - Les différents classements fédéraux

2.2. Les types de classement fédéral de terrains sont les suivants :

- classement fédéral T 1 : terrain de plein air homologué pour la pratique de loisirs
- classement fédéral T 2 : terrain de plein air homologué pour l'entraînement
- classement fédéral T 3 : terrain de plein air homologué pour les compétitions extérieures.

2.3. Les rencontres officielles de 3x3 peuvent se dérouler dans des salles classés H1, H2, H3 et /ou sur des terrains classés T3

Article 5 - Autorité décisionnaire

1. La Fédération, par l'intermédiaire de la CFE, a seule qualité pour accorder les classements fédéraux H1, H2, H3, T3.
2. La Commission Equipements territorialement compétente peut procéder aux classements fédéraux T1, T2.
3. L'autorité décisionnaire compétente notifiera le classement fédéral, le refus de classement fédéral ou une dérogation accordée au demandeur.
4. Le classement fédéral pourra être refusé dès lors qu'une des conditions relatives au type de classement fédéral demandé n'est pas respectée.

Article 25 - But de basket pour classement fédéral T3

1. Poteau

- Le mono tube est obligatoire. La section ronde ou carrée est admise dans les limites de la norme EN 1270.
- La fixation au sol sera prévue pour un sol sablonneux et ne présentera aucune aspérité.
- Le déport poteau - aplomb du panneau est de : 2,25 m.

2. Panneau

- Le bois, sous toutes ses formes est déconseillé. La forme rectangulaire est obligatoire.

3. Anneau

1er cas cercle fixe :

- Devra toujours être directement fixé au poteau,
- Le cercle formé dans un fer plat est interdit,
- Le cercle peut être renforcé par un fer plat d'une largeur de 25 mm sur l'ensemble de la circonférence.
- Les fixations du filet ne présenteront pas d'ouverture supérieure à 8 mm.
- Les jambes de force entre la platine et le cercle seront placées à l'intérieur du fer plat de renforcement et ne présenteront aucun angle fermé,
- La platine arrière et verticale de l'anneau sera reliée à l'anneau par un carénage jusqu'à rejoindre le fer plat de renforcement du cercle, tout en prenant appui des deux côtés de la partie supérieure et horizontale de la platine.

2ème cas :

- Cercle à déclenchement

4. Filet

- Il est obligatoire mais seul le filet métallique est interdit (sécurité et nuisance sonore).

Document(s) joint(s) via le module FBI -SALLES:

[Lien vers FBI SALLES](#)

- | | | |
|--|-----|-----|
| - Copie du registre des vérifications et résultats des essais des panneaux: | OUI | NON |
| - Pour les constructions neuves, des plans des installations existantes au jour de la demande: | OUI | NON |
| - Autre(s) document(s) (précisez) : | | |

Cadre réservé au responsable de la Commission Départementale Equipements

PROPOSITION DE CLASSEMENT FÉDÉRAL:

T1 : LOISIR

T2 : ENTRAINEMENT / PICK UP GAME

T3 : COMPETITION / TOURNOI HOMOLOGUÉ

(Si proposition T3, envoyer votre E-dossier à equipements@ffbb.com):

Remarque(s) éventuelle(s) :

Nom du responsable Equipements :

Fait à :

Le:



REGLEMENT DES SALLES ET TERRAINS

FFBB

CONSEIL NATIONAL DU SPORT

AVIS n°2018-002

Paris, le 28 novembre 2018

A la suite de la saisine de la ministre des sports par le président de la Fédération Française de Basketball (FFBB), par courrier en date du 27 septembre 2018, la Commission d'examen des projets de règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs (CERFRES) du Conseil national du sport (CNS) s'est réunie le mercredi 28 novembre 2018 dans les locaux du ministère des sports.

Au cours de cette réunion, la CERFRES a examiné le projet de modification du règlement relatif aux salles et terrains de basketball dans lesquels évoluent les clubs de Jeep ELite, Pro B et de la Ligue Féminine de Basketball, présenté par la Fédération Française de Basketball.

- Vu les articles R.142-7 à R.142-10 du code du sport,
- Vu le projet de règlement fédéral en matière d'équipements sportifs et la notice d'impact afférente adressés par la Fédération française de basketball à la ministre des sports et transmis aux membres de la CERFRES le 8 novembre 2018,
- Entendu les représentants de la Fédération française de basketball,
- Entendu les membres de la CERFRES,

La CERFRES adopte l'avis suivant:

AVIS FAVORABLE

Sous réserve que soit intégré à la modification du règlement fédéral un calendrier de mise en conformité dans un délai de deux ans.

Le règlement fédéral modifié et la notice d'impact qui s'y rapporte peuvent être consultés auprès du secrétariat de la CERFRES : Bureau des équipements sportifs, Ministère des sports, 95 avenue de France, 75650 PARIS Cedex 13- téléphone: 01 40 45 96 87.

Cet avis est publié, conjointement avec le règlement définitivement adopté par la fédération, au bulletin officiel du ministère chargé des sports et selon les modalités prévues par l'article R.131-36 du code du sport.

En conséquence, la FFBB a modifié le présent règlement (annexe 8 et 12) selon le calendrier d'application suivant:

Pour les clubs de LNB (Jeep Elite) et Club de LFB disputant une compétition européenne: obligation immédiate (1er janvier 2019) de disposer du dispositif technique.

Pour les clubs de LNB (Jeep Elite; Pro B) et LFB non-engagés dans une compétition européenne: obligation de disposer du dispositif technique au début de la saison 2020-2021.

Les normes auxquelles il est fait référence dans ce règlement sont disponibles à la boutique AFNOR www.boutique.afnor.fr

TITRE I

CLASSEMENT FEDERAL DES SALLES ET TERRAINS DE BASKET-BALL

Article 1 - Classement fédéral

Le Basket-ball, dans le cadre des actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basket-ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affilié, doit être pratiqué obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

Article 2 - Les différents classements fédéraux

1. Les types de classements fédéraux de salles sont les suivants :

- classement fédéral H 1
- classement fédéral H 2
- classement fédéral H 3

2. Les types de classement fédéral de terrains sont les suivants :

- classement fédéral T 1 : terrain de plein air homologué pour la pratique de loisirs
- classement fédéral T 2 : terrain de plein air homologué pour l'entraînement
- classement fédéral T 3 : terrain de plein air homologué pour les compétitions extérieures.

3. Les rencontres officielles de 3x3 peuvent se dérouler dans des salles classés H1, H2, H3 et /ou sur des terrains classés T3

Article 3 - Conditions du classement fédéral

Afin de bénéficier du classement fédéral, une salle et/ou un terrain doit satisfaire aux exigences définies sous le titre II du présent règlement « Caractéristiques des salles et terrains de Basket-ball » et du règlement officiel de Basket-ball, lesquelles peuvent être modifiées à tout moment en raison de la réglementation FIBA, de l'évolution des différentes normes législatives et réglementaires, et doit aussi respecter les critères non traités spécialement au sein d'un article, mais étant incorporés **aux annexes, lesquelles font partie intégrante du présent règlement.**

Article 4 - Procédure de demande de classement fédéral

1. Toute association sportive doit obtenir pour la salle et/ou le terrain où est exercée la pratique du Basket-ball, le classement fédéral nécessaire au niveau sportif concerné et défini par l'organisateur de chaque compétition (cf. tableau annexe 12).

2. Une dérogation expresse pourra être accordée par la Commission Fédérale Equipements (CFE), dans l'attente d'une mise en conformité de la salle avec les obligations imposées par le niveau de compétition.

3. La demande de classement fédéral devra être effectuée, soit par l'association sportive, le Comité Départemental ou tout autre organisme dont dépend ou à qui appartient la salle et/ou le terrain. Cette demande de classement fédéral pourra être effectuée à tout moment de l'année, sauf en ce qui concerne les classements fédéraux nécessaires à la participation aux compétitions nationales, lesquels devront être effectués avant la date de clôture des engagements.